



Pour le Groupement des Professions de Services, « il faut aussi une politique des services pour la France »

Mercredi 24 février, Hervé Novelli, secrétaire d'Etat, a installé la Commission Permanente de Concertation pour les Services (CPCS), premier organisme interministériel entièrement consacré aux services. Le président du Groupement des Professions de Services (GPS), Georges Drouin en assure la vice-présidence.

Dans le même temps, le GPS présente le dernier tableau de bord de la conjoncture du secteur et pose un premier regard sur l'année 2009.

Les services relèvent la tête et retrouvent le chemin de la croissance

Réalisé tous les semestres en association avec COE-Rexecode, le premier tableau de bord des services 2010, révélé ce jour, est riche d'enseignements :

1. Les indicateurs sur les perspectives d'activité dans les services sont repassés au vert dès la fin 2009, contrairement au reste de l'économie.

- **La production est redevenue positive**, les services ayant enregistré une croissance de 3,1% et de 2,4% en rythme annualisé aux second et troisième trimestres 2009, après une chute de -4,5% au premier trimestre.
- Les services représentent **le seul secteur économique ayant connu une croissance positive en 2009** : son acquis de croissance au troisième trimestre 2009 est de 0,2%, alors que l'industrie a connu une baisse de -11 %, la construction de -4,8 % et le commerce de -2,4 %.
- Cette amélioration du climat des affaires se traduit par une **forte modération des destructions d'emplois** : au troisième trimestre 2009, les services n'ont perdu que 6000 postes (hors interim), soit une baisse de seulement 0,3% par rapport au trimestre précédent.

2. Le poids des services dans l'économie grandit encore

- **La progression de la part d'achat de services dans la consommation des ménages se poursuit.** En 1960, les biens industriels représentaient près de 55% de la consommation effective des ménages, contre 22% pour les services. Leur part est désormais équivalente : 37,6 % pour les biens industriels (dépenses d'alimentation comprises) et 36,3 % pour les services (sans les dépenses de santé).
- **Les entreprises de services consomment avant tout des services.** Les entreprises agricoles et industrielles ne consomment plus que 21% des services fournis en France. Les services en consomment 60 % et constituent ainsi le premier client des services.
- **La part des services externalisés** par les autres secteurs de l'économie est très minoritaire et devient insignifiante.
- **Les services sont devenus un moteur de l'investissement.** La progression de l'investissement dans ce secteur est la même que pour le reste de l'économie.

Au total, les services ont représenté en 2008 une valeur ajoutée de 808 milliards, soit plus de 46% du PIB. Le poids de la valeur ajoutée des services dans l'économie s'est accru de 13 points depuis 1980. Cette progression a eu pour contrepartie un recul du poids de l'agriculture et de l'industrie, qui ne représentent plus respectivement que 2% et 13,8% du PIB français.

Pour la première fois, les pouvoirs publics reconnaissent les spécificités de l'économie des services

C'est dans ce contexte qu'a vu le jour la **Commission Permanente de Concertation pour les Services** au sein de Bercy. Souhaitée par le GPS depuis longtemps, cette nouvelle instance transversale (12 ministères concernés et 10 grandes branches du secteur des services) aura pour mission d'éclairer les pouvoirs publics et l'opinion sur la situation des services en France et de proposer au gouvernement les actions nécessaires en matière de politique dans les services.

Hervé Novelli secrétaire d'État au Commerce, à l'Artisanat, aux Petites et Moyennes entreprises, au Tourisme, aux Services et à la Consommation en est le président et Georges Drouin, président du GPS, le vice-président. Cette commission travaillera dès cette semaine sur quatre grandes thématiques :

- **L'économie, l'évaluation et la prospective**
- **L'emploi, la formation et l'attractivité des métiers de services**
- **La compétitivité et l'innovation**
- **La directive services**

Pour Georges Drouin, « avec l'installation de la CPCS, les entreprises de service commencent l'année avec de nouveaux espoirs », la priorité du GPS étant la reconnaissance des spécificités d'un secteur qui s'est développé depuis trente ans, d'une manière lente et continue, grâce à une offre créatrice de valeurs et d'emplois. La spécificité de l'entreprise de service réside notamment dans son mode de fonctionnement et dans la nature des emplois, désormais tournés vers le client et même le client du client. Ainsi le code du travail connaît les relations du travail et méconnaît la relation client.

« C'est l'ensemble de nos régulations économiques et sociales qui pourront être revisitées à l'aune de cette vision. Il est temps que notre pays cesse de penser, d'analyser, de raisonner et de décider en mode vertical pour s'ouvrir au mode de l'interdépendance, de la transversalité qui est l'ADN de l'économie des services », a déclaré le président du GPS à l'occasion de l'inauguration de la CPCS.

Le GPS :

Présidé par Georges Drouin, le Groupement des Professions de Services regroupe 23 fédérations de services membres du **Medef** et près de 35 grandes entreprises, dans les domaines des transports, des activités financières, des services aux entreprises, des services aux particuliers, des services à la personne et des services aux collectivités.

Ses thèmes d'action concernent en priorité la contribution du secteur des services à la croissance et à l'emploi, la formation, la valorisation des métiers de services et la prise en compte des spécificités du secteur des services dans les politiques publiques, tout particulièrement en matière sociale. En effet, le 1^{er} levier de développement des entreprises de services est le capital humain.

Contact presse :

Mathieu Collet, Vae Solis Corporate
01 53 92 80 18 / 06 29 94 53 45
mathieu.collet@vae-solis.com